

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DDETSPP

Cahors, le 26 avril 2021

Création de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

La réforme de l'organisation territoriale de l'État engagée il y a quelques mois se poursuit. Elle vise, notamment par la réorganisation du réseau déconcentré de l'État, à une plus forte proximité avec les usagers, en privilégiant l'échelon départemental, pour la mise en œuvre des politiques prioritaires du Gouvernement.

Afin de poursuivre cet objectif, est créée depuis le 1^{er} avril 2021, une nouvelle entité départementale interministérielle : la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP).

Cette nouvelle entité résulte de la fusion de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), ainsi que de l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE).

Rattachée au ministère de l'Intérieur, en association avec les ministères concernés, cette nouvelle direction et son personnel, regroupant 66 agents, sont placés sous l'autorité du préfet de département.

Dans le Lot, la DDETSPP contribue à la mise en œuvre des politiques publiques au cœur de la vie quotidienne des citoyens : bien-être animal, traçabilité des aliments, sécurité vétérinaire, inspections sanitaires, qualité des produits, inspection et droit du travail, accompagnement des entreprises, insertion professionnelle, protection des personnes vulnérables, hébergement, asile...

Au sein de la DDETSPP, l'inspection du travail conserve son système d'organisation et sa hiérarchie propre.

Dans le contexte de la crise sanitaire, ce regroupement permet d'établir un véritable service public intégré de l'insertion à l'emploi qui couvrira : l'insertion sociale et professionnelle (service public de l'insertion et de l'emploi) ; et l'hébergement et l'accès au logement (service public de la rue au logement).

L'action de l'État dans le Lot est ainsi renforcée au profit des usagers.

**Pôle de la communication
interministérielle de l'État**



PRÉFET DU LOT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La direction de la DDETSPP sera assurée par Madame Marie-Dominique Thiébaud-Rousson, secondée par Madame Béatrice Massoulard, pour les sujets d'emploi et de travail, et Monsieur Eric Marouseau, pour les sujets de solidarités et de protection des populations.

Les deux anciens services sont désormais regroupés sur un même site, à Cahors :

Cité sociale
304, Rue Victor Hugo
CS 80228
46004 CAHORS cedex 9

Un accueil téléphonique est assuré :

- pour le droit du travail, l'inspection du travail et l'emploi au **05 65 20 31 15**
- pour la protection des populations et l'insertion solidarités au **05 65 20 56 00**.

Il est également possible de joindre la DGCCRF en contactant le 0809 540 550.

S'agissant du droit du travail, il est possible de joindre la plateforme de renseignements en contactant le 0 806 000 126.

Les services sont également joignables par courriel à ddetspp@lot.gouv.fr.

Au regard de la situation sanitaire, l'accueil du public ne s'effectue que sur rendez-vous.

Pôle de la communication
interministérielle de l'État

05 65 23 10 60 / 06 07 80 97 16
pref-communication@lot.gouv.fr

Place Chapou
46009 Cahors Cedex